



La LETTRE des Elus de l'opposition



Chères concitoyennes,

Chers concitoyens,



Vous tenez entre les mains le 5ème numéro de la LETTRE des Elus de l'Opposition.

Cette LETTRE nous permet, en toute simplicité, de poursuivre notre mission citoyenne, à savoir vous apporter un éclairage complémentaire et objectif sur les dossiers en cours.

Dans ce numéro :

- **La crèche, ses accès et son parking**
- **L'aménagement de la place de la mairie et de l'église**
- **Les canalisations des eaux usées**
- **Le lac**
- **L'avenir de l'ALAE**
- **Cœur Lauragais : l'avenir du TAD**

Le contenu et le message de ce 5ème numéro ne se veulent pas alarmistes mais on ne peut cacher, aujourd'hui, notre inquiétude sur certains dossiers qui vous tiennent à cœur.

Si nous continuons à manquer d'informations sur les projets, nous nous attachons toujours à vous transmettre avec sincérité les éléments portés à notre connaissance.

Des dossiers aussi sensibles que le lac, le TAD ou le devenir de l'ALAE mériteraient, à nos yeux, une plus grande information et surtout concertation.

Nous espérons que l'équipe majoritaire en place sera en mesure de nous rassurer prochainement. Une réunion publique serait le bon moyen. Nous la réclamons depuis longtemps !

Nous profitons de ce numéro pour vous souhaiter d'excellentes vacances estivales...

Bien cordialement,

Vos élus de l'opposition :

Guy Calestroupat - Nathalie Gonthiez

Jean-Paul Monteil – Philippe Sancerni

• La crèche, ses accès et son parking



Les travaux de la nouvelle crèche financés par Cœur Lauragais vont bon train.

La question de la sécurité liée à la circulation routière, déjà évoquée dans notre précédente Lettre, reste d'actualité.

A la rentrée prochaine, entre les flux automobiles (arrivées et départs des parents de la crèche qui se rajouteront à ceux des parents de l'école) et les déplacements d'engins de l'atelier municipal, la sécurité des enfants risque d'être menacée.

A quand le déplacement de l'atelier municipal ?

Dans un autre registre, la proximité de la crèche et du terrain de foot nécessiterait la mise en place d'une protection permettant d'éviter aux ballons d'aller sur le site de la crèche. Pourtant, il semble qu'à ce jour rien ne soit encore envisagé.

Cœur Lauragais ayant accepté cette localisation à proximité du terrain de foot, il serait logique qu'elle en assure la sécurité.

• L'aménagement de la place de la mairie et de l'église

Malgré les alertes de nos précédentes Lettres, les travaux « Place de la mairie et de l'église » ont démarré, alors que les Saints-Foyens n'ont jamais pu disposer d'informations leur permettant **d'exprimer un souhait ou un avis, quel qu'il soit, sur cette opération pourtant censée redessiner notre cœur de village....**



Toujours le manque de concertation !

Aucun plan d'aménagement du centre village n'a été partagé. La "Feuille de Ste Foy" aurait pu être un excellent support, d'autant que la sixième page en papier glacé est restée vierge dans les deux derniers numéros.

Satisfaits ou pas, les concitoyens devront en accepter le résultat !!

• Les canalisations des eaux usées

La nouvelle station d'épuration va prochainement être mise en service alors que sur certains quartiers de notre commune les eaux pluviales s'engouffrent toujours dans les canalisations des eaux usées avec pour conséquence le risque de saturer la station d'épuration et d'entraîner dysfonctionnements et surcoûts.



Où en sont les investigations pour empêcher les débordements d'eaux usées ?
Il y a urgence !

De plus, dans certains quartiers, des risques de débordement du réseau des eaux usées persistent lors d'orages violents. Rappelons que normalement, les réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées sont deux réseaux séparés. Les orages ne devraient donc avoir aucune incidence sur le réseau des eaux usées.

La demande de détection de l'anomalie a été faite en juin 2015. Un an après, la recherche de l'origine des fuites n'est toujours pas achevée. Le problème est donc loin d'être résolu.

• Le lac : pourquoi mettons-nous aujourd'hui l'accent sur l'état du lac ?

Parce que nous devenons particulièrement inquiets de la tournure des événements.

Ces photos illustrent la situation.

L'envasement s'accélère, et l'été n'est pas encore là !

Certes, le problème n'est pas simple, mais raison de plus pour se mobiliser et travailler d'arrache-pied à la recherche d'une solution. Au contraire, le peu de mobilisation de la majorité est flagrant.

Et pourtant que disait Daniel Ruffat lors de la dernière campagne électorale ?

Voici un extrait d'un de ses tracts au sujet du lac :



« La sauvegarde du lac

Notre lac est l'héritage de Pierre Sicre (Maire de 1977 à 2001) qui a su saisir l'opportunité des besoins en terre nécessités par la construction de la rocade Toulousaine, pour réaliser le lac.

Ce dernier fait l'admiration, non seulement des saint-Foyens mais aussi des habitants des communes avoisinantes.

Les causes de l'ensablement sont évidentes et diverses solutions sont identifiées. Le limon sera récupéré pour fertiliser les terres des agriculteurs et pour créer des jardins potagers partagés (circuit court).

Le lac est un symbole fort et reconnu de notre commune ! **La réalisation de ce projet doit être planifiée le plus rapidement possible.** Dans 5 ans, il sera trop tard ! Contrairement à ce qui est écrit, le planning proposé par la liste adverse (travaux en 2019) annonce la mort programmée du lac par ensablement. »



Les promesses de 2014...

Mais la réalité des actes est maintenant tout autre !



Voyons où nous en sommes deux ans après :

- Personne n'est nommé en charge de ce projet au sein de la majorité en place,
- Les réunions de travail informelles s'espacent,
- Aucun projet n'a jamais été mis à l'ordre du jour d'un conseil municipal.

Alors, où sont ces soi-disant solutions identifiées ?

Qu'est devenue la nécessaire planification rapide !

C'est l'enlèvement qui s'accélère, mais pas les actions !!!

Que nous dit la « Feuille de Sainte-Foy » du mois de juin ?

Des études ont été réalisées. Oui, mais on omet de dire qu'aucune solution n'en est sortie, et voilà pourquoi on constate que, dans le budget municipal, le poste relatif au lac est si dérisoire.

Une installation va être mise en place pour oxygéner l'eau : à quel prix ?

Ce n'est pas cette action qui supprimera l'envasement !

Ces difficultés devraient mobiliser la majorité, mais c'est le contraire qui se passe.

Et si la volonté était de laisser s'enliser la situation ? Cela revient à faire un choix non avoué.

Quand il sera effectivement trop tard, on nous dira qu'il n'y a pas d'autres solutions que de supprimer le lac. Mais peut-être que la majorité municipale attend que d'autres décident à sa place... ?

En effet, on pouvait lire récemment dans un article de la Dépêche, que lors d'une réunion du Syndicat du Bassin Hers Girou (SBHG), en charge de la gestion des cours d'eaux, il était présenté le nouveau Programme Pluriannuel de Gestion des cours d'eau, dont la Saune. Et on pouvait lire :

« À noter que localement une action concerne le lac du Val de Saune sur la commune de Sainte-Foy d'Aigrefeuille. En interceptant les eaux de la Saune, ce lac creusé dans les années quatre-vingt s'envase et impacte en effet fortement le fonctionnement du ruisseau. »

Quelle a été la réaction de la majorité municipale à ces propos ? Le maire ou des élus étaient-ils présents à cette réunion ? **Ont-ils souligné l'importance de l'existence du lac pour les Saints-Foyens ?**

Si la majorité a vraiment la volonté de sauver le lac, alors nous lui réitérons notre demande, à savoir nous présenter, à nous et aux Saint-Foyens :

- Sa vision de l'avenir du lac,
- Les solutions envisagées avec le budget associé,
- Les actions en cours,
- Les délais d'exécution.

• L'avenir de l'ALAE



Le saviez-vous ?

La subvention de 72 000€ de la CAF ne sera pas reconduite à la rentrée 2016. Par contre la subvention d'amorçage (13 000€), malgré son nom, est pérennisée.

La majorité municipale a décidé de ne pas reconduire le contrat avec La Ligue de l'Enseignement du fait de ce nouveau contexte financier. Ainsi, à la rentrée prochaine, seule une garderie sera mise en place, assurée par les employés municipaux.

Avant que cette décision ait été prise, les parents auraient dû être consultés ; or la municipalité s'est contentée de les en informer.

• Cœur Lauragais : L'avenir du TAD (Transport A la Demande) est menacé.



Quel avenir pour le TAD ?

Quelques chiffres :

Couts pour l'année 2015 :	118 159,59€
Ventes tickets :	6 502,59€
Subvention CG :	33 050,33€
Cout restant à charge de Cœur Lauragais :	78 606,67€

Le montant des recettes de la vente de tickets montre la faible utilisation de ce moyen de transport par les habitants des 4 communes (Lanta, Ste Foy d'Aigrefeuille, St Pierre de Lages, Vallesvilles), seules bénéficiaires du TAD au sein de Cœur Lauragais.

Se pose donc la question de la justification d'une telle dépense au regard du nombre de personnes utilisant le TAD (moins de 10/jour en moyenne pour 4 communes). Certaines voix à Cœur Lauragais estiment donc que, dans les conditions actuelles, si le TAD doit être maintenu, il doit être à la charge unique des communes concernées.

Or la commission (**présidée par notre maire Daniel Ruffat**) en charge de chercher une solution, n'a remis à ce jour aucun rapport permettant de pérenniser ce moyen de transport.



Vous avez la parole

Cette lettre est un lien entre nous. Elle est un support qui permet la vigilance citoyenne sur l'action de la municipalité.

N'hésitez pas à nous contacter via notre site Web : www.stefoydynamique.fr
ou par mail à : contact@stefoydynamique.fr



En précisant vos : Nom/ Prénom/ Adresse/ email/ N° téléphone